

## **Compte rendu de la réunion demandée par la Coordination des foyers du 20ème à Mme Frédérique Calandra qui a eu lieu à la Mairie du 20ème, le 9 juillet 2009 de 17h30 à 19h10.**

Présents:

F. Calandra, D. Simonnet, I. Bellet, D. Dhuique (Mairie), Lassana Sackho, Cissako Doucouré, Seydou Maréga (Foyer Retrait) Abdoulaye Adarahmane (Foyer Amandiers) Bobo Doucouré, Doullo Doucouré (Foyer Muriers), Wagui Dicko (Foyer Duée), Gilles Jeanmougin (Comité de soutien, foyer Bisson), Michael Hoare (Copaf).

L'ordre du jour tel que présenté par F. Calandra était indiqué dans la lettre datée du 9 avril 2009, à savoir :  
- les réhabilitations, - la sécurité, - le contact avec les quartiers et l'intégration dans les conseils de quartier.  
La "Charte pour une réhabilitation démocratique des foyers de travailleurs immigrés" a été distribuée et a souvent servi de référence dans la discussion. Des fiches de problèmes par foyer ont aussi circulé.

### **Sur les réhabilitations:**

F. Calandra a noté, à la grande satisfaction de tous les présents, que du point de vue de la Mairie de Paris, "la réhabilitation en site occupé était arrêtée".

Cela soulève néanmoins le problème de trouver un nombre suffisant de sites de déserrément et de relogement provisoire. Deux adresses ont été trouvées dans le 20ème, deux autres sont pressenties, et les services municipaux en recherchent encore d'autres.

Comme il ne s'agit pas d'un problème uniquement pour les arrondissements où les foyers sont situés, elle a fait appel à la "solidarité parisienne" pour trouver des sites hors arrondissement. Ceci dit, elle n'avait aucune objection à ce que tous les sites soient dans le 20ème si possible.

Si les gens ont des adresses ou des idées de site, il faut les faire parvenir aux services compétents. La Ville pouvait utiliser son droit de préemption Elle a également indiqué que des études de faisabilité étaient nécessaires car tous les sites ne convenaient pas. C'est un processus lent. Il faut du temps pour faire les appel d'offres, choisir les entreprises pour les travaux, etc.

Le foyer Muriers, qui est - tous sont d'accord - le plus urgent à rénover est un "gros morceau" avec ses 280 résidents et les relogements provisoires proposés ne pouvaient pas tous respecter l'homogénéité des "groupes familiaux ou villageois" dans le foyer. Il ne sera peut-être pas possible de bouger "tout le monde en même temps" et donc la prise en compte de cette réalité est nécessaire.

Il est urgent de ne pas trop tarder car l'argent bloqué pour la réhabilitation des foyers pouvait partir ailleurs, surtout en situation de crise et de resserrement des budgets.

Concernant le foyer Bisson, la convocation de la Table Ronde promise entre les résidents, les associations, la mairie, l'Aftam et la RIVP était "prise en mains" par le cabinet de l'adjoint au logement du maire de Paris, M. Mano. Mme Calandra étant sur le conseil d'administration de la RIVP, elle suivait avec attention le dossier, notant qu'elle avait l'impression que la RIVP n'avait pas encore fixé sa politique sur les malfaçons acceptées lors des précédentes mandatures.

Wagui Coulibaly a insisté sur l'intérêt des résidents pour maintenir en vie le projet de "cuisine associative" dans l'espace qui y était prévu.

Concernant le foyer Retrait, Mme Calandra a bien noté le problème de la forte réduction de capacité proposée dans le projet de rénovation. Elle n'était pas hostile à plus de souplesse dans la règle "une chambre = un résident" et à la demande des résidents d'être à deux par chambre, mais rappelait que les conditions de financement par l'Etat et par l'Anpeec semblaient exclure cet hypothèse. Elle proposait de regarder de plus près le "rétroplanning" des comités de pilotage afin que les préconisations de la mairie puissent être prises en compte par les architectes. Concevoir les foyers autrement exige un travail "fin" et il faut que les préconisations et les recommandations soient soumises en amont. Elle proposait aussi que le problème de la conception d'un Foyer de Travailleurs immigrés soit soumis aux étudiants en architecture afin de susciter des approches neuves.

Au sujet du foyer de la Duée, Wagui Dicko a rappelé le conflit qui oppose les résidents à l'Adoma à propos des facilités de cuisine dans le foyer. Dans le compromis trouvé au mois de mai qui consiste à agrandir

l'espace cuisine au sous-sol en ajoutant 9 plaques électriques, il a rappelé que les résidents n'étaient pas du tout intéressés par les "réchauds" proposés par l'Adoma mais préféraient un plus grand nombre de plaques électriques fortes. Sur le fond, les résidents veulent toujours le rétablissement de l'arrivée du gaz, mais constate que l'Adoma s'y oppose fortement. Quant à la réhabilitation de fond du foyer, annoncée pour 2012 ou 13, rien de concret n'a été signalé.

Un débat a eu lieu sur le "taux d'effort" demandé par les résidents dans le paiement de leurs loyers et charges. Si la charte parle de "20%", F. Calandra rappelle que la norme dans les HLM est aux alentours de 33%. C'est un sujet à discuter dans les comités de pilotage.

D. Simonnet a souligné l'intérêt pour les élus de participer aux Comités de pilotage et d'être attentifs aux vœux des résidents.

### **Sur la sécurité:**

Deux problèmes ont été discutés - la sécurité dans les bâtiments existants et la sécurité dans les bâtiments futurs.

Dans les bâtiments existants, le problème est l'usage des espaces communs des foyers par des groupes de jeunes du quartier, la gêne provoquée pour les résidents, les activités parfois illicites qui s'y déroulent, la menace de violences envers les résidents. Les foyers sont très exposés car très ouverts. C'est un problème aux foyers Amandiers, Muriers et Retrait.

Il a été proposé d'organiser des rendez-vous entre le commissaire du 20ème et chacun des comités de résidents des foyers afin que la communication puisse être facilitée et que la police, lorsqu'elle est appelée, fasse preuve de réactivité.

En même temps, il est reconnu que ce n'est pas un problème facile puisque les résidents eux-mêmes ne sont pas tous d'accord sur l'attitude à avoir envers l'entrée de la police dans le foyer.

Dans les bâtiments futurs, il faut que les résidents réfléchissent à comment ils veulent assurer la sécurité de ces structures (clefs Vigik par exemple?)

La préfecture a un groupe "communication" qui pourrait aussi intervenir pour animer des discussions.

### **Sur les Conseils de Quartier**

Les délégués ont été vivement encouragés à:

- participer aux conseils de quartier (la mairie est d'accord pour faciliter le contact)
- participer aux élections au Conseil des Résidents d'Étrangers non communautaires de l'arrondissement,
- participer à la fête du 14 juillet derrière la mairie sur un stand consacré aux foyers.

Il a été dit que cette réunion avait été une étape positive et qu'il fallait garder ouvertes les lignes de communication.

Compte rendu: Michael Hoare, amendé avec des suggestions de Gilles Jeanmougin